



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION POST-ÉLECTORALE AU MALAWI: LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE L'UA APPELLE AU CALME POUR PERMETTRE À LA COMMISSION ÉLECTORALE DU MALAWI DE MENER À BIEN SON TRAVAIL

Addis Abéba, le 25 mai 2014: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, suit de près la situation post-électorale au Malawi; elle note l'inquiétude grandissante liée aux difficultés opérationnelles rencontrées dans l'organisation des élections et à l'annonce des résultats. Elle appelle la population et les dirigeants des partis politiques à maintenir le calme et à permettre à la Commission électorale du Malawi (MEC) de mener à bien son travail.

La Présidente de la Commission félicite les Malawites pour la paix et la tranquillité qui ont prévalu à ce jour, malgré les difficultés rencontrées, notamment le retard accusé dans le traitement des résultats. Elle note qu'à ce jour, la MEC n'a publié que les résultats de 31% des bureaux de vote, n'a reçu que 139 plaintes de la part des partis politiques et n'a détecté des anomalies que dans 19 centres de vote sur un total de 1.333. Elle note en outre que la MEC a pris des mesures pour sécuriser les données en sa possession, et qu'elle a initiée des enquêtes sur les plaintes qu'elle a reçues.

La Présidente de la Commission saisit cette occasion pour appeler tous les responsables malawites, les partis politiques, les organisations de la société civile et toutes les autres parties prenantes à faire preuve de la plus grande retenue et à permettre à la MEC de s'acquitter de son mandat, en menant à son terme le processus électoral, et ce dans le respect scrupuleux de son indépendance et de l'impératif que revêt la préservation de l'intégrité du scrutin. Il importe de permettre à la MEC de conduire le processus électoral à sa conclusion logique, en gardant à l'esprit la nécessité pour le Malawi et les Malawites de préserver la paix et de renforcer la démocratie dans leur pays, ainsi que d'assurer le respect de l'état de droit.

La Présidente de la Commission encourage les partis politiques ayant des griefs électoraux à faire recours auprès des institutions compétentes, tel que prévu par la loi.

La Présidente de la Commission note qu'un Malawi en paix est important non seulement pour les Malawites, mais également pour l'Afrique tout entière. Elle souhaite aux Malawites une joyeuse Journée de l'Afrique.